



CAPITALIGHT ANNONCE UN PLACEMENT PRIVÉ – UN ADMINISTRATEUR PREND UN ORDRE PRINCIPAL DE 1 M \$

Toronto (Ontario) - le 7 août 2024

IC Capitalight Corp. (« **Capitalight** » ou la « **Société** ») (**La bourse des valeurs canadiennes : IC**) est heureuse d'annoncer son intention de lever jusqu'à 2 000 000 \$ au total au moyen de l'émission d'actions ordinaires du capital de la Société (les « **Actions ordinaires** ») et d'actions accréditives (les « **Placements** »).

Douglas MacQuarrie, géologue de l'exploration et administrateur de Capitalight, est l'acheteur principal des Placements. Capitalight a l'intention d'affecter le produit net tiré du Placement LIFE (défini ci-après) aux travaux sur place dans le cadre de son projet d'exploration Blue Lake (le « **Projet de cuivre Blue Lake** ») dont elle est propriétaire à 100 % et aux besoins généraux du fonds de roulement, comme il est indiqué dans le Document d'offre (défini ci-après) relatif au Placement LIFE. Dans l'hypothèse où les montants minimaux et maximaux sont réunis dans le cadre du Placement FT (défini ci-après), le produit sera affecté aux frais d'exploration du Projet de cuivre Blue Lake.

Vous trouverez de plus amples renseignements sur le Projet de cuivre Blue Lake sur le site Web de la Société à l'adresse www.capitalight.co, dans notre récente présentation de la direction en ligne [[LIEN ICI](#)], dans notre communiqué de presse sur la teneur en cuivre de 7 % [[LIEN ICI](#)], et dans notre communiqué de presse concernant les 702 claims récemment jalonnés sur une anomalie de cuivre [[LIEN ICI](#)].

Placement LIFE

Une partie du Placement sera réalisée par l'émission d'un minimum de 5 000 000 Actions ordinaires et d'un maximum de 12 500 000 Actions ordinaires (le « **Placement LIFE** ») au prix de 0,08 \$ par Action ordinaire. Le Placement LIFE est assujéti à une souscription minimale de 1 000 \$.

Sous réserve du respect des exigences réglementaires applicables et conformément au Règlement 45-106 sur les *dispenses de prospectus* (le « **Règlement 45-106** »), le Placement LIFE est effectué auprès d'acquéreurs résidant dans chacune des provinces du Canada, aux termes de la dispense de financement des émetteurs côtés prévue à la partie 5A du Règlement 45-106 (la « **Dispense** »). Les titres offerts aux termes de la Dispense ne seront pas assujéti à une période de détention conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. Il existe un document d'offre (le « **Document d'offre** ») relatif au Placement LIFE qui peut être consulté sous le profil de la Société à l'adresse <http://www.sedarplus.ca> et sur le site web de la Société au www.capitalight.co. Les investisseurs éventuels devraient lire le Document d'offre avant de prendre une décision d'investissement.

Douglas MacQuarrie s'est engagé à acheter 5 000 000 Actions ordinaires dans le cadre du Placement LIFE. Les souscripteurs ou les acquéreurs intéressés peuvent cliquer [[ICI](#)] pour en apprendre davantage sur le Placement LIFE.

Placement FT

Une partie du Placement sera réalisée par l'émission d'un minimum de 5 000 000 Actions ordinaires et d'un maximum de 10 000 000 Actions ordinaires du capital de la Société qui sont admissibles à titre d'« actions accréditatives » au sens de la *Loi sur l'impôt sur le revenu* (Canada) et de l'article 359.1 de la *Loi sur les impôts* (Québec) (les « **Actions FT** ») au prix de 0,10 \$ par Action FT (le « **Placement FT** ») à certains initiés et autres acquéreurs aux termes des dispenses de prospectus aux termes du Règlement 45-106, incluant les dispenses pour investisseur qualifié et parents, amis et partenaires, et et aux actionnaires existants de la Société et aux investisseurs qui ont reçu des conseils en placement aux termes du Règlement 45-534 – *Dispense de l'obligation de prospectus pour certaines opérations aux porteurs de titres existants* de la Colombie-Britannique et aux ordonnances et règles générales correspondantes dans les autres territoires canadiens (collectivement, la « **Dispense relative aux porteurs de titres existants** »). La Dispense relative aux porteurs de titres existants est offerte dans chacune des provinces et chacun des territoires du Canada à une personne qui est devenue un actionnaire de la Société au plus tard le 6 août 2024 et qui continue d'être un actionnaire de la Société, sous réserve d'un placement maximal de 15 000 \$ en utilisant la Dispense relative aux porteurs de titres existants au cours d'une période de 12 mois, à moins que l'actionnaire n'ait obtenu des conseils concernant la convenance du placement d'une personne inscrite à titre de courtier en placement dans la juridiction de l'actionnaire. Comme l'exige la Dispense relative aux porteurs de titres existants, la Société confirme qu'aucun fait important ni changement important concernant la Société n'a été rendu public. Le Placement FT est assujéti à une souscription minimale de 5 000 \$ et les Actions FT seront assujétiées à une période de détention de quatre mois et un jour suivant la date de clôture.

En cas de sursouscription du Placement FT, à moins que la Société ne décide d'augmenter le produit brut maximal du Placement FT, la Société attribuera les Actions FT émises dans le cadre du Placement FT aux souscripteurs dont les souscriptions auront été reçues en premier par la Société. Une souscription sera réputée avoir été reçue lorsqu'une convention de souscription dûment remplie et le paiement du montant de la souscription auront été reçus et acceptés par la Société.

Douglas MacQuarrie s'est engagé à acquérir 6 000 000 Actions FT. Les acquéreurs intéressés peuvent cliquer [[ICI](#)] pour en apprendre davantage sur le Placement FT.

Le Président-directeur général de Capitalight, Brian Bosse, est heureux d'annoncer: « L'annonce d'aujourd'hui confirme la confiance du conseil d'administration de Capitalight dans le développement futur à grande échelle de notre Projet de cuivre Blue Lake. À la clôture des Placements, les membres du conseil d'administration de Capitalight continueront de détenir, au total, près de 50 % du capital alors émis. »

La clôture des Placements est prévue pour le ou vers le 20 septembre 2024, ou à toute autre date ou dates que la Société peut fixer. La réalisation du Placement LIFE n'est pas conditionnelle à la réalisation du Placement FT, ou vice versa.

Les Placements sont offerts aux acquéreurs résidant au Canada, aux États-Unis ou dans des pays autres que les États-Unis et le Canada. Les titres de la Société n'ont pas été et ne seront pas enregistrés aux termes de la loi des États-Unis intitulée United States Securities Act of 1933, dans sa version modifiée (la « **Loi de 1933** ») ou des lois sur les valeurs mobilières des États des États-Unis et ne peuvent être offerts ou vendus aux États-Unis à moins d'être enregistrés aux termes de la Loi de 1933 et des lois sur les valeurs mobilières des États des États-Unis ou d'être dispensés d'un tel enregistrement. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres, et aucune vente des titres dont il est question dans le présent communiqué de presse ne doit être effectuée dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

NE PAS DISTRIBUER AUX AGENCES DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS NI DIFFUSER AUX ÉTATS-UNIS.

À propos de Capitalight

IC Capital Corp. procure aux actionnaires une exposition à la croissance du capital à long terme en investissant dans des terrains d'exploration minière et d'autres actifs liés. La Société est inscrite à la cote de la CSE sous le symbole « IC ». Pour en savoir davantage sur la Société, veuillez visiter le <http://www.capitalight.co>

Brian Bosse
Administrateur et Président-directeur général;
IC Capitalight Corp.
brian@capitalight.co
416-844-5712

Information prospective

Énoncé prospectif: Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. On reconnaît les énoncés prospectifs à l'emploi d'expressions telles que « prévoir », « planifier », « continuer », « s'attendre à », « estimer », « objectif », « pouvoir », « vouloir », « projeter », « devoir », « prédire », « potentiel » et d'autres expressions similaires. Plus particulièrement, le présent communiqué de presse contient des énoncés prospectifs concernant les Placements, y compris la taille des Placements et le produit tiré de ceux-ci, l'utilisation proposé du produit et la date de clôture des Placements. Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles les énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, il ne faut pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, car la Société ne peut garantir qu'ils se révéleront exacts. Étant donné que les énoncés prospectifs portent sur des événements et des situations futurs, de par leur nature, ils comportent des hypothèses, risques et incertitudes. Les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont actuellement prévus en raison de plusieurs hypothèses, facteurs et risques, dont bon nombre sont indépendants de la volonté ou de la capacité de la Société de les prédire. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement des attentes actuelles comprennent notamment les conditions des marchés du financement par capitaux propres, la volatilité des marchés boursiers, les risques non quantifiables liés aux mesures et aux interventions gouvernementales, la résiliation de toute convention régissant les Placements, les modifications des lois ou des exigences en matière de permis, le défaut d'obtenir les approbations réglementaires nécessaires ainsi que les risques indiqués dans le rapport de gestion annuel de la Société.

La direction a fourni le résumé ci-dessus des risques et des hypothèses liés aux énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse afin de donner aux lecteurs une perspective plus complète des activités futures de la Société. Les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société pourraient différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs et, par conséquent, rien ne garantit que l'un ou l'autre des événements prévus dans les énoncés prospectifs se produira ou, le cas échéant, quels avantages la Société en tirera. Ces énoncés prospectifs sont formulés à la date du présent communiqué de presse et, sauf comme l'exigent les lois sur les valeurs mobilières applicables, la Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou pour toute autre raison.